



**Partenariat entre « les Savons de Maman Nature »  
et  
Amap' en BIOce  
pour l'année 2021**

**Nom de la productrice :**

Sandra Millon « les Savons de Maman Nature » : productrice de savons bio et artisanaux.

Adresse de la productrice : 1, le Val - Nocé 61340 Perche-en-Nocé

**Réfèrente de l'Amap'en BIOce :** Marinette Hermeline

**Livraison :** Le HANGAR rue de la Tuilerie SERESVILLE 28300 Mainvilliers

Le jeudi de 16h00 à 17h00.

**Les produits**

Les savons sont faits entièrement à la main avec des huiles végétales bio (argan, olive, karité, coco), des huiles essentielles nobles et des plantes de son jardin (menthe, ortie, sauge, romarin, verveine, calendula, lavande, pommes) cueillies à la main, séchées au soleil et à l'air puis macérées.

Les savons sont entièrement d'origine végétale, sans OGM, ni colorants, ni huile de palme.

**PRODUITS ET TARIFS 2021**

<b>Produit</b>	<b>conditionnement</b>	<b>tarif</b>
Savon au Miel du Perche	100 g	7,00 €
Savon au Pommes de Nocé	100 g	7,00 €
Savon Menthe fraîcheur d'été	100 g	7,00 €
Savon Orties boisées	100 g	7,00 €
Le gros savon Orties (spécial mains)	140 g	9,10 €
Savon Fleur de Lavande	100 g	7,00 €
Savon Verveine citronnée	100 g	7,00 €
Savon Douceur Olive	100 g	7,00 €
Savon Chocolat et épices	100 g	7,00 €
Savon propolis	45 g	4,00 €
Savon spécial cuisine (mains et vaisselle)	100 g	7,00 €
Savon « Ylang-Ylang » à l'argile douce	100 g	7,00 €
Savon à l'infusion de sauge	100 g	7,00 €
Savon spécial rasage (cèdre-bergamote)	100 g	7,00 €
Savon neutre spécial visage	55 g	3,85 €

SAVON REDRE/BERGAMOTE	100 g	7,00 €
Gros savon désinfectant à la fleur de Niaouli	130 g	9,10 €
Copeaux de savon pour la lessive	100 g	5,70 €

**Fréquence des livraisons :**

Les dates de livraisons seront établies entre la productrice et la référente pour l'Amap en BIOce : environ une fois par trimestre dont une livraison avant les fêtes de fin d'année.

**Engagement du producteur :**

Sandra Milon, productrice certifiée Nature et Progrès, s'engage à livrer les produits qui lui seront commandés aux dates et heures fixées par l'association, à assurer une présence régulière aux livraisons afin de répondre aux différentes questions des amapiens et de construire une relation de confiance durable et à transmettre son certificat de conformité bio établi par l'organisme de contrôle à l'association à chaque renouvellement.

**Engagement de l'Amap'en BIOce :**

L'Amap'en BIOce veille au respect par les adhérents de leur engagement de soutien annuel des producteurs, exprimé collectivement et solidairement par le maintien d'un volume de commandes compatible avec l'engagement du producteur à livrer à l'Amap'en BIOce.

L'Amap en BIOce organise la commande des produits par le site AMAP J au plus tard 15 jours avant la 1<sup>ère</sup> livraison de la période de commande, et organise les la distribution des produits.

L'Amap en BIOce organise la collecte du paiement des produits que les adhérents font par chèque à l'ordre de « OTIUM Sarl ».

L'Amap en BIOce tient le certificat bio disponible pour le produire à la demande des adhérents.

Signature de la productrice :

Pour l'Amap en BIOce, signature de la référente :

*Exemplaire signé des 2 parties, disponible auprès de la référente*